

Septembre
2011

CAMIEG

Dans le Kiosque aux Brèves précédent, nous évoquions en quelques dates les difficultés rencontrées par la CAMIEG, concernant plus spécifiquement les excédents financiers.

Où en est-on aujourd'hui ?

FO Energie et Mines revendique et défend la mise en commun des réserves Actifs et Retraités, afin de pérenniser l'avenir financier de notre régime spécial maladie.

Actifs et Inactifs doivent bénéficier d'une amélioration conséquente de leurs remboursements. Seul le régime spécial maladie des IEG permet de maintenir la solidarité et l'égalité de traitement.

Nous revendiquons également une baisse des cotisations pour les retraités ainsi qu'une baisse de la cotisation solidarité chez les actifs.

Les syndicats (CGT - CFDT - CFTC) portent enfin et finalement nos revendications lors des prochaines réunions de septembre et octobre 2011.

Les employeurs s'ajustent sur la séparation Actifs – Retraités. Ils souhaitent surtout baisser les cotisations des Actifs, ce qui leur serait profitable.

La Direction de la Sécurité Sociale n'est pas opposée à nos propositions dans la mesure où cela favorise l'équilibre financier du régime maladie et ne remet pas en cause les franchises médicales imposées...

Point fort du 20 septembre

La Commission Exécutive Confédérale FO du 30 juin 2011 a décidé de lancer une campagne de mobilisation. Elle se déroulera en septembre et octobre avec pour premier objectif et **POINT FORT LE 20 SEPTEMBRE**. Chaque département organisera des cortèges et présentera un catalogue de revendications.

Plus d'une trentaine de meetings, de rassemblements et de visites d'entreprises sont prévues localement pour dénoncer la crise économique, sociale et financière nationale et internationale, la dégradation du pouvoir d'achat, les menaces qui pèsent sur les services publics et la protection sociale collective et solidaire...

L'Union Confédérale des Retraités (UCR) appelle tous les camarades retraités à s'associer aux actifs.

Les structures locales de retraités doivent joindre leurs UDR afin qu'elles les informent sur toutes les formes de manifestations envisagées et plus particulièrement celle du 20 septembre.

Nous comptons sur votre soutien et participation.

L'aide à domicile

Suppression de l'exonération des cotisations patronales en 2011.

Les quelques 750 000 retraités de plus de 60 ans employant une aide à domicile bénéficiaient encore l'année dernière de cet avantage social.

Cette suppression entraîne une hausse de 12 % du coût horaire brut d'une aide à domicile. Certaines familles ne peuvent pas supporter le poids de cette dépense supplémentaire, surtout dans un contexte économique de plus en plus difficile.

Il reste néanmoins que le coût de l'emploi d'une aide à domicile est déductible des impôts à hauteur de 50 %, mais les retraités exonérés d'impôts sur les revenus n'en bénéficient pas, ce qui les pénalise doublement.

“Retrouvez toute l'actualité de la Fédération sur son site : www.fnem-fo.org

ou contactez vos interlocutrices privilégiées à la Fédération :

Isabelle ETTORI au 01 44 16 86 53 et Béatrice FLEURY au 01 44 16 86 57 ”

FO Énergie
et Mines

60 rue vergniaud
75640 Paris CEDEX 13